



**Nombre de conseillers**  
En exercice : 10  
Présents : 7  
Absents : 3  
dont représentés : 0  
Votes pour : 7  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Suffrages exprimés : 7

**Date de la convocation**  
04/01/2023

**Date de publication**  
16/01/2022

### Séance du 10 janvier 2023

Le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Roger GOESSEL à Anjoutey, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Anderhueber, Président.

**Titulaires présents :** J-L. ANDERHUEBER, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, C. CHIPAUX, C. CODDET, E. PARROT

**Membres absents :** A. FESSLER, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, D. VALLVERDU

**Secrétaire de séance :** J. CHIPAUX

#### Décision du bureau n°2023-001

**Objet :** Subvention au dispositif RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

#### Vu

- l'arrêté préfectoral n° 90-2022-04-08-00002 du 8 avril 2022 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération communautaire n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de l'assemblée au Président et au bureau,

#### Considérant

- la demande de l'école Lhomme de Giromagny de dédier une somme annuelle au dispositif réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED),

Monsieur le Président propose d'octroyer une subvention de 200 € chaque année au dispositif RASED basé à l'école Lhomme à Giromagny.

Le bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'octroyer une subvention de 200 €, chaque année, au dispositif RASED.

Ampliation de cette décision sera adressée à :

- SGC Belfort 2 - Antenne Giromagny

Étueffont, le 11 janvier 2023,

Le Président,

  
Jean-Luc ANDERHUEBER

Le secrétaire de séance,

  
J. CHIPAUX